



Conflit d'intérêt avec l'u.d.a.f.

Par **LOKIKI**, le **17/10/2011** à **16:42**

Bonjour, Je m'occupe d'un couple de personnes âgés depuis plus de 2ans. Avec l'accord d'une assistante sociale et du conseil générale, il a été convenu d'une rémunération minimum calculée sur leur A.P.A et déclarée en chèque emploi service, pour l'utilisation de mon véhicule, de ma machine à laver + repassage, temps des courses, visites médicales, trajet coiffeur, etc...A la suite de quoi, j'ai été nommée curatrice et l'U.D.A.F. curateur adjoint pour palier au conflit d'intérêt, ayant, moi, signature des comptes. Mon problème est que ma rémunération est passée de 550.00€ à 400.00€ par mois. Ai-je une solution ? Si oui, laquelle ?

Merci